

II :
AFFAIRE GRIGNON / PSG
CHRONOLOGIE (jusqu'au 18 avril 2016)

(Frédéric Delamea, 6 pages)

23 mars 2015 :

Le conseil d'administration d'AgroParisTech, la grande école européenne d'ingénieurs dans le domaine du vivant et de l'environnement, née du rapprochement de l'ENGREF, l'ENSIA et l'INA P-G, **vote le projet d'implantation des 4 sites franciliens de l'établissement sur le cluster de SACLAY à l'horizon 2019**. Le projet est mené conjointement avec l'INRA dans le cadre de l'appartenance des deux institutions à l'Université PARIS-SACLAY, nouvellement créée.

Parmi les sites, figure le domaine de GRIGNON, situé à 20 kilomètres à l'ouest de VERSAILLES, où se déroule la formation des élèves de première année du cursus AgroParisTech et où l'INRA est également implanté.

GRIGNON est le berceau de l'agronomie française, où fut créée la première école d'agronomie en 1827.

Le site, aux patrimoines multiples, est exceptionnel.

Situé au cœur de la vallée du Ru de Gally, ce vaste domaine classé en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) s'étend au sein d'un parc de 291 ha clos d'un vieux mur. Il comporte un château Louis XIII, inscrit à l'inventaire des monuments historiques, un remarquable arboretum riche de plus de 125 espèces, un gisement de fossiles du Lutetien mondialement connu (la Falunière), plusieurs bâtiments historiques remarquables, une riche bibliothèque renfermant de précieux documents historiques et des collections variées, un Musée du Vivant ainsi que des prairies et des champs servant à des expérimentations agronomiques. Il abrite une faune variée et plusieurs espèces protégées.

Automne 2015 :

Premiers articles de presse évoquant **l'intérêt du club de football PARIS SAINT GERMAIN (PSG) et de son propriétaire, QUATAR INVESTMENT AUTHORITY, pour l'acquisition du site de Grignon afin d'y installer le nouveau centre d'entraînement du club**.

Le PSG, « à l'étroit » dans son centre actuel situé au Camp des Loges à SAINT-GERMAIN EN LAYE, souhaite s'établir en un lieu où il pourrait construire un centre d'entraînement et de formation lui permettant de rivaliser avec ses rivaux de MANCHESTER, BARCELONE ou MADRID.

Novembre 2015 :

Lancement d'une pétition contre la vente de GRIGNON par Léonce VILBERT, ancien élève de l'école :

[https://secure.avaaz.org/fr/petition/Stephane le Foll ministre francais de lagriculture Halte a la vente du patrimoine scientifique francais au Qatar/?tgnxYjb](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Stephane_le_Foll_ministre_francais_de_lagriculture_Halte_a_la_vente_du_patrimoine_scientifique_francais_au_Qatar/?tgnxYjb)

A ce jour, plus de 25.000 signatures ont été réunies.

Décembre 2015 :

Création du Collectif pour le Futur du Site de Grignon sous l'impulsion d'un groupe d'anciens élèves.

Le Collectif s'oppose à la vente de GRIGNON à un investisseur privé et demande un moratoire

Il propose une alternative à la vente : la création à GRIGNON, dans le prolongement de la COP 21, d'un Centre d'échanges et de formation pour repenser l'alimentation et réduire les gaz à effet de serre.

A compter de cette période, plus aucune information officielle de filtre. Les maires de la région, jusqu'alors informés du suivi, font état d'un black-out complet qui se poursuivrait encore à ce jour.

Il se murmure que le dossier aurait été pris directement en charge par Matignon et que le PSG ferait connaître sa décision vers le 15 mars ou « vers la fin de l'hiver »

La vente n'est pas annoncée sur France Domaines

7 janvier 2016

Emmanuelle COSSE, Présidente du Groupe Europe Ecologie Les Verts au Conseil Régional d'Ile de France, **interpelle Stéphane LE FOLL**, ministre de l'Agriculture, en charge de la vente de GRIGNON.

Elle lui fait part de son « *inquiétude quant à l'avenir* » du site et évoque le mouvement de protestation contre la vente de ce patrimoine naturel « *à des intérêts privés sans débat public et sans garantie de sa préservation ;* »

Elle lui demande de réfléchir à la création du « *centre de recherche et pédagogique mondial dédié aux études sur le climat* » défendu par le Collectif pour le Futur du Site de GRIGNON

12 janvier 2016 :

Première marche de protestation organisée sur place par le CFSG.

Elle réunit environ 200 personnes.

21 janvier 2016

Le Parisien révèle le cahier des charges du futur centre d'entraînement du PSG
(<http://www.leparisien.fr/psg-foot-paris-saint-germain/les-dessous-du-nouveau-centre-d-entrainement-21-01-2016-5470819.php>)

Avec une enveloppe globale de 300 M€, le « *futur outil dédié à la performance* » du club parisien compterait pas moins de treize terrains dont « *quatre contigus et exclusivement dédiés à l'équipe professionnelle. Huit autres, dont au moins la moitié en synthétique de*

dernière génération, seront dévolus aux autres équipes. Enfin, le PSG entend disposer d'un terrain couvert, là encore en pelouse synthétique. »

Le PSG entend également faire construire deux stades, un de 5 000 places et l'autre de 1 000 places *« équipés d'un éclairage adéquat et bénéficier d'un parking d'environ 1 000 places pour les spectateurs. »*

Dans l'hypothèse d'une implantation du centre à GRIGNON, le stade principal pourrait être construit dans un rayon de dix kilomètres. Pas le second ...

Toujours selon le cahier des charges consulté par *Le Parisien* *« ce nouveau « camp des Loges » comptera un centre médical et de recherche, une zone résidentielle et scolaire pour les apprentis footballeurs, des bureaux administratifs, un espace pour les médias et différentes zones techniques. »*

En outre, *« le club de la capitale espère aussi générer des recettes additionnelles et envisage de céder les droits à construire pour un hôtel, un restaurant ou une boutique. Le centre pourrait également être loué pour accueillir des stages d'équipes nationales ou de jeunes joueurs. »*

Les dirigeants du club *« exigent de pouvoir disposer de 30 ha uniquement pour la partie sportive et d'une réserve foncière équivalente « pour des projets immobiliers complémentaires ».*

Le centre *« présentera une architecture ambitieuse, résolument moderne et facilement identifiable par les médias et le public, afin de transformer le site en lieu emblématique »*

L'inquiétude des défenseurs de GRIGNON s'amplifie.

03 février 2016 :

Réponse du Service des Domaines de la DGFP des Yvelines à une demande d'information et de communication du dossier de vente d'un membre du Collectif :

« Dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National Saclay et du projet d'installation d'AgroParisTech sur le plateau de Saclay, des expressions d'intérêts ont été reçues. Toutefois à ce stade, le dossier n'est pas encore disponible car rien n'est lancé »

20 février 2016

Sur France Inter, dans CO2 mon amour, **Denis CHEISSOUX** consacre son billet d'humeur à l'affaire GRIGNON.

« De plus en plus de terres agricoles sont rongées par l'urbanisation. C'est l'équivalent d'un département français qui disparaît tous les 6-7 ans. Est-il bien nécessaire que les clubs de foot se mettent de la partie pour amplifier le phénomène ? »

25 février 2016

Première grande enquête dans Challenges, signée Alain PIFARETTI

09 mars 2016 :

Rumeurs sur l'imminence d'une annonce de la décision du PSG

10 mars 2016

Grande enquête dans *Reporterre* signée Barnabé Binctin

11 mars 2016

Article dans *L'Humanité* signé Marie-Noëlle Bertrand : *Le Qatar pousse la balle en terrain agricole*

12 mars 2016 :

Deuxième marche de protestation organisée sur place par le Collectif pour l'Avenir du Site de GRIGNON.

Elle réunit près de 400 personnes.

Le Collectif se constitue en association

14 mars 2016

Grande enquête dans *Le Monde*, signée Rémi Barroux.

21 mars 2016

Le Collectif pour le Futur du Site de GRIGNON adresse une **lettre ouverte à Messieurs Nasser AL-KHELAÏFI et Jean-Claude BLANC** Président Directeur Général et Directeur Délégué du PSG pour leur dire que la réalisation de leur projet sur le site exceptionnel de GRIGNON constituerait une faute grave.

Rappelant la spécificité et les richesses du lieu, il attire leur attention sur le fait qu'il leur serait parfaitement impossible d'y installer leur complexe exceptionnel *« sans qu'il soit gravement et irrémédiablement porté atteinte à l'intégrité, à la cohérence et à l'âme du lieu, ainsi qu'au formidable potentiel qu'il représente pour la science. »*

Ils leur rappellent que *« Par sa nature même comme par son ambition, ce projet est totalement inconciliable avec la préservation du site de GRIGNON. »* précisant que ce constat n'est *« nullement dirigé à l'encontre du PSG »* mais qu'il *« vaut pour tout autre acquéreur qui voudrait construire là où il faut protéger, artificialiser là où il faut cultiver, privatiser là où nous voulons ouvrir à tous. »*

Aucune réponse ne sera apportée à cette lettre par ses destinataires

22 mars 2016

Chronique de François Sureau dans *La Croix*

24 mars 2016

Dans la matinale de France Inter animée par Patrick COHEN, Nathalie FONTREL consacre sa chronique quotidienne *Planète environnement* à GRIGNON sous le titre : *« Bétonnez bétonnez ! : du béton à la place du domaine de Grignon ? »*

Elle évoque le combat des défenseurs du domaine qui *« refusent que ce temple de la nature soit sacrifié sur l'autel d'intérêts privés : ballon rond ou pas. »*

Le même jour, **grande enquête dans *L'Express***, signée Olivier LE NAIRE.

Jean-Claude Blanc, Directeur délégué du Club confie : *"Nous ferons connaître notre choix à la mi-avril, lors des quarts de finale de la Ligue des champions. Cela a pris plus de temps que prévu, car nous n'avons pas peur de faire de gros investissements, mais à condition que l'on ait la garantie, si l'on fait une offre, que notre projet pourra réellement et légalement se réaliser sur le site que nous aurons choisi. Sinon, nous préfererions renoncer."*

Commentaire de *L'Express* : *« Il semble bien que l'Etat n'ait rien à refuser aux Qataris, chaque jour plus influents en France, surtout s'ils sont prêts à se porter acquéreurs du domaine de Grignon après avoir déjà signé un chèque de plus de 6 milliards de dollars pour s'offrir 24 avions Rafale. »*

27 mars 2016

Dans la matinale du week-end de France Inter animée par Patricia MARTIN, Allain BOUGRAIN DUBOURG apporte son soutien au Collectif pour le Futur du Site de GRIGNON dans sa chronique hebdomadaire *Curieux de Nature*.

Il évoque le *« véritable trésor naturel et culturel »* que constitue GRIGNON et observe que *« les supporters de la nature et de la culture semblent plus déterminés que ceux du ballon rond.... »*

30 mars 2016

Le Canard Enchaîné se penche à son tour sur le dossier GRIGNON par la plume du Professeur Canardeau.

Sous le titre *« Des gnons pour GRIGNON »*, l'hebdomadaire satirique évoque le QATAR *« qui cherche à loger et à entraîner les joueurs du PSG dans un lieu bling-bling. » ...*

L'article se termine sur une citation lénifiante du directeur de Cabinet du ministère de l'Agriculture : *« Il faut arrêter, déclare-t-il, ce n'est pas comme si on construisait un nouvel aéroport. »*

« Pas loin ... » lui répond *Le Canard* !!

31 mars 2016

Article dans *L'Obs* signé Maxime AUBIN

3 avril 2016

Grande enquête dans *Mediapart* signée Jade LINDGAARD sous le titre *« Beau comme un stade de foot dans un jardin classé »*

4 avril 2016

Grande enquête dans *Causeur* signée Régis SOUBROUILLARD sous le titre : *« Thiverval-Grignon : le PSG entend bien y mener la vie de château ! »*

5 avril 2016

Nicolas HULOT intervient dans le dossier GRIGNON.

Dans un communiqué, la Fondation Nicolas HULOT pour la Nature et l'Homme dénonce un projet qui *« illustre une nouvelle fois l'opacité et l'absence de dialogue dans laquelle le futur de tels sites est décidé, avec le risque de sacrifier l'intérêt général à des intérêts particuliers sans rechercher d'alternatives. »*

La Fondation Nicolas Hulot « espère que l'Etat saura trouver un autre devenir à ce site pour que les citoyens, étudiants, chercheurs, environnementalistes et passionnés d'histoire puissent continuer de jouir de ses richesses culturelles et naturelles. »

6 avril 2016

Quart de finale aller de la Coupe d'Europe de Football. Le PSG affronte le club de MANCHESTER.

L'annonce du choix final du PSG pour son nouveau centre d'entraînement doit suivre le match.

Mais celui-ci est un cuisant échec et aucune annonce n'intervient.

7 avril 2016

Me Arnaud GOSSEMENT, avocat au barreau de PARIS, représentant le Collectif pour le Futur du Site de Grignon adresse au Premier Ministre, aux ministres compétents, aux préfets de région et du département et au maire de THIVERVAL-GRIGNON, **une demande officielle de « communication de l'entier dossier relatif au projet de vente et d'aménagement du domaine de Grignon »**

Il leur demande officiellement de procéder : « *au retrait ou à l'abrogation de toute décision, à l'abandon de tout projet de contrat qui participerait à la réalisation de ce projet de vente et d'aménagement du site de Grignon.* », ajoutant que le Collectif pour le Futur du Site de GRIGNON « *engagera toute démarche, ce compris tout recours contentieux, à l'encontre de toute décision ou de tout contrat qui participerait à la réalisation de ce projet.* »

13 avril 2016

En clôture de la 21ème édition du Forum des gestionnaires des Espaces Naturels, devant Barbara POMPILI, secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, **Allain BOUGRAIN DUBOURG** plaide de nouveau pour que l'Etat ne brade pas le patrimoine naturel et culturel de GRIGNON en le vendant au PSG.

18 avril 2016

A l'occasion du déplacement de Ségolène ROYAL à NEW YORK en vue de la cérémonie de signature officielle de l'Accord de PARIS « COP 21 » au siège des NATIONS UNIES, le *Collectif pour le futur du Site de GRIGNON* adresse une **lettre ouverte à la ministre de l'Ecologie, Présidente de la COP 21**, afin de de lui demander solennellement de s'opposer à la vente du berceau de l'agronomie française, dédié depuis deux siècles à une agriculture durable, et constituant une exceptionnelle plateforme de l'innovation en agroécologie